

Conseil d'administration

Communiqué de presse

**Tract anti-frontaliers :
Prise de position du Président
du Conseil d'administration des HUG**

Genève, le 25 avril 2012 – Le Président du Conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Monsieur Michel Balestra, souscrit pleinement au communiqué de presse diffusé hier par la Direction générale des HUG.

Il confirme que :

- les procédures d'engagement et de nomination des collaborateurs ont été présentées au Conseil d'administration
- celui-ci en a pris acte, après avoir constaté leur pleine conformité avec les accords internationaux, les lois cantonales et les directives transversales du Conseil d'Etat.

Pour le surplus, le Président renvoie aux *Indicateurs 2011 des Ressources humaines HUG*. Leur diffusion hier démontre la volonté de transparence de l'institution en matière de politique de recrutement. Il rappelle par ailleurs que, selon une enquête parue dans le magazine *Bilan* du 11 avril dernier, les HUG obtiennent le meilleur score du canton de Genève en matière de politique à l'égard des collaborateurs.

Concernant le tract anti-frontaliers récemment diffusé, le Président charge la Direction générale des HUG de déposer plainte pénale contre x, dans l'attente qu'une enquête puisse identifier :

- le(s) auteur(s) de ces incitations à la haine et à la violence
- ceux qui les relaient avec pour objectif d'alimenter ces sentiments dangereux et iniques.

Le Président rappelle que les missions des HUG portent sur les soins, l'enseignement et la recherche. Ces missions font l'objet d'un contrat de prestations avec la République et canton de Genève et d'indicateurs d'atteinte d'objectifs. Les enquêtes pénales et la politique ne font pas partie des missions des HUG.

Michel Balestra
Président du Conseil d'administration des HUG